

GUIDE

STAGE EN RESPONSABILITÉ PARTAGÉE - B3

BACHELOR DEDS

VISÉE

Introduction à la pratique de l'enseignement au cycle 3, orientée sur les aspects didactiques.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE PRINCIPAUX (en lien avec le [Référentiel de compétences du DEDS](#))¹

- Planifier des leçons
- Mettre en œuvre des leçons
- Exploiter les supports de cours existants, les modifier ou en créer au besoin
- Guider les élèves, par des interventions appropriées, dans les activités d'apprentissage
- Repérer, comprendre et utiliser les ressources disponibles sur l'enseignement
- Répondre de ses actions et de ses choix pédagogiques

N.B. Selon le Référentiel de compétences, ces objectifs devront être « acquis » lors des stages de Master. En Bachelor, ils sont « en voie d'acquisition ». Ce stage est une introduction, une première expérience pratique.

VOLUME

Trois semaines à plein temps au sein d'un Cycle d'Orientation fribourgeois (CO). Cette durée correspond à 150 heures de travail tout compris (5 crédits ECTS), dont 60 à 65 heures de présentiel au CO. Ces heures de présentiel au CO comprennent la préparation des cours avec les praticiens-formateurs et praticiennes-formatrices (PraFo), l'observation des cours des PraFo, les discussions avec les PraFo et au minimum deux leçons données par l'étudiant-e-stagiaire dans chacune de ses disciplines d'enseignement.

PÉRIODE

Le stage en responsabilité partagée du Bachelor se déroule uniquement durant l'intersemestre d'hiver (janvier-février), en principe en dernière année de Bachelor. Il doit être réalisé simultanément pour toutes les disciplines, en parallèle avec le suivi des cours de didactiques disciplinaires et précédé du cours-bloc F24.00081 - Didactique générale - Bachelor.

ÉQUIVALENCE

Ce stage ne peut en aucun cas être validé par une reconnaissance d'acquis d'expérience.

¹ Ces objectifs sont détaillés dans le [Référentiel de compétences du DEDS](#), disponible sur le [site web du Département](#).

INSCRIPTION

L'étudiant-e est tenu-e de s'inscrire (F24.00113 - Stage en responsabilité partagée - B3) via le guichet virtuel de l'Université au début du semestre précédant le stage, ceci dans les délais fixés par la Faculté.

En parallèle, et avec le même délai, l'étudiant-e remplit le [formulaire on-line](#) sur le site internet du Département.

DÉROULEMENT

L'étudiant-e-stagiaire prend connaissance des conditions administratives du déroulement de son stage. En cas d'examen(s) universitaire(s) planifié(s) durant la période de stage, il/elle en informe dès que possible ses PraFo afin d'être libéré-e pour y participer. Il/elle récupère cependant le(s) demi-jour(s) d'absence au CO en prolongeant la durée du stage en conséquence.

L'étudiant-e-stagiaire se présente au directeur ou à la directrice du CO au plus tard le premier jour du stage.

L'étudiant-e-stagiaire observe les cours de ses PraFo – éventuellement, sur suggestion de ces derniers/ères, ceux d'autres enseignant-e-s – et s'entretient avec eux/elles des choix didactiques effectués et de leurs conséquences sur le déroulement des leçons observées.

L'étudiant-e-stagiaire aide ses PraFo en préparant pour et/ou avec eux/elles du matériel didactique et en participant notamment à la planification de leçons, à la correction d'exercices, à l'assistance dans les travaux de groupes, etc.

L'étudiant-e-stagiaire met en œuvre au minimum deux leçons dans chacune de ses disciplines, qu'il/elle aura préparées avec ses PraFo, et en tenant compte le cas échéant des consignes des didacticien-ne-s de discipline. L'étudiant-e-stagiaire transmet l'horaire des leçons qu'il/elle donne aux didacticien-ne-s qui, en fonction des cours de didactique de discipline, choisissent de visiter ou non l'une ou l'autre des leçons. Si une telle visite est planifiée, l'étudiant-e-stagiaire est tenu-e d'en informer le/la PraFo concerné-e ainsi que la direction de l'école.

Le cas échéant, l'étudiant-e-stagiaire met en application les autres consignes des didacticien-ne-s de discipline pour le stage.

RAPPORT DE L'ÉTUDIANT-E-STAGIAIRE

Sur la base du [canevas](#) (obligatoire) mis à disposition sur le [site du Département](#), l'étudiant-e-stagiaire rédige un rapport (de bonne qualité rédactionnelle) de quelques pages (entre 6 et 12), témoignant de l'accomplissement des tâches demandées et de sa progression quant aux objectifs du stage. Le rapport est structuré selon les parties suivantes :

- Tâches accomplies : l'étudiant-e-stagiaire décrit les tâches qu'il/elle a accomplies durant le stage ;
- Observation de l'enseignement : l'étudiant-e-stagiaire décrit les nouvelles connaissances qu'il/elle a acquises sur le plan didactique en observant des leçons ;
- Préparation de l'enseignement : l'étudiant-e-stagiaire décrit les nouvelles connaissances qu'il/elle a acquises en préparant des leçons et du matériel didactique avec ses PraFo ;
- Enseignement : l'étudiant-e-stagiaire décrit les premières conclusions didactiques qu'il/elle tire des leçons qu'il/elle a lui/elle-même mis en œuvre dans le cadre de ce stage, le cas échéant selon les instructions des didacticien-ne-s de discipline.

Le rapport doit être lu et signé par les PraFo. Il est ensuite transmis par l'étudiant-e-stagiaire au secrétariat du Centre (fanny.grivel@unifr.ch) pour validation jusqu'au 31 mars au plus tard (conjointement au rapport des PraFo, cf. point suivant).

RAPPORT DES PRAFO

Les PraFo, de manière collective ou non, rédigent un bref rapport² (1-2 pages) témoignant de l'accomplissement par l'étudiant-e-stagiaire des tâches demandées et de sa progression quant aux objectifs du stage. Le rapport comprend les parties suivantes :

- Commentaires quant au rapport de l'étudiant-e-stagiaire ;
- Commentaires quant au respect ou non des directives du stage par l'étudiant-e-stagiaire ;
- Appréciation globale de la progression de l'étudiant-e-stagiaire quant aux objectifs du stage (en voie d'acquisition) ;
- Conseils quant aux points qui mériteraient d'être développés en priorité lors des prochains stages (stages de Master) ;
- Une recommandation de validation ou non du stage et, en cas de préavis négatif, une proposition de complément à effectuer.

Les PraFo envoient leur rapport à l'étudiant-e-stagiaire (et éventuellement le discutent avec lui/elle). Le rapport est ensuite transmis par l'étudiant-e-stagiaire au secrétariat du Centre (fanny.grivel@unifr.ch) pour validation, jusqu'au 31 mars au plus tard (conjointement au rapport de l'étudiant-e-stagiaire, cf. point précédent).

RECUEIL ET ENVOI DES RAPPORTS POUR VALIDATION

Comme déjà cité dans les deux points précédents, c'est l'étudiant-e-stagiaire qui a la charge d'envoyer conjointement son rapport et ceux des PraFo au secrétariat du Centre (fanny.grivel@unifr.ch) pour validation, jusqu'au 31 mars au plus tard.

Sur la base des rapports de l'étudiant-e-stagiaire et des PraFo et éventuellement d'un entretien avec l'étudiant-e-stagiaire et/ou les PraFo, la Commission des stages – par le biais du/de la responsable des stages Bachelor – statue sur la validation du stage.

Approuvé par la Commission des stages le 14 avril 2025

² Un [canevas](#) pour le rapport du/de la PraFo à disposition sur le [site web du Département](#). Son usage est facultatif.